



Volume 7 no 39 | 14 juin 2023

Élection au comité exécutif 2023-2027

Votre nouveau comité exécutif

Les résultats des élections au comité exécutif ont été dévoilés samedi dernier lors de l'assemblée des déléguées et délégués syndicaux.

Vos personnes candidates élues pour un mandat de quatre ans sont :

**Élections
2023**
Comité exécutif

À la présidence : **Guillaume Bouvrette**, candidat indépendant (1 606) *

À la première vice-présidence : **Annie Morin**, Équipe Vision Phare (193)

À la deuxième vice-présidence : **Sophie Ferguson**, candidate indépendante (509)

À la troisième vice-présidence : **Martin Trudel**, Équipe Vision Phare (619)

À la quatrième vice-présidence : **Éric Laberge**, Équipe Synergie (2 363)

Au secrétariat : **Josée Néron**, Équipe Vision Phare (1 020)

À la trésorerie : **Vincent Roy-Léonard**, Équipe Vision Phare (429)

* Entre parenthèses figure l'écart du nombre de votes avec le plus proche concurrent.

Les résultats par section syndicale, unité d'accréditation (fonction publique et unités parapubliques) et région (Québec, Montréal et région) sont [accessibles sur ce lien](#). Par transparence, nous dévoilons également les [confirmations de votes](#) émis pour chacun des votes exprimés. Rappelons qu'à la suite du vote du membre, il recevait un reçu lui permettant de valider son vote en cas de problème ou de doute sur la conformité du processus électronique.

La semaine dernière, nous vous annoncions que 10 114 membres avaient exprimé leur choix, un total jamais égalé dans l'histoire du SPGQ. Des ajustements au nombre de membres votants a porté le taux de participation à 36,2 %, plutôt que celui annoncé de 35,59 % à la clôture du scrutin. C'est le taux de participation le plus élevée depuis 1997, alors que les membres votaient en unité de travail.

Ce résultat met donc fin à un long processus amorcé au mois de janvier. Le comité électoral prendra les prochaines semaines pour l'analyser et vous présentera son rapport à l'assemblée des déléguées et délégués syndicaux de l'automne 2023.

En terminant, on ne saurait passer sous silence la contribution des employés du SPGQ qui ont supporté le comité électoral dans la mise en œuvre de cette élection. Au premier chef, nous remercions la directrice générale, Isabella Ene, d'avoir mis en place les conditions nécessaires au succès de l'opération; Mireille Bond, dont l'expérience et les judicieux conseils nous ont permis de saisir la complexité de la tâche et d'atténuer les écueils ; le service des communications qui a fait le pont entre le comité électoral et les membres avec la prise en charge de la photographie des candidats, la réalisation de la page Web du site Internet, la vidéo et l'édition de notre chronique hebdomadaire dans le Flash Info, de même que leurs conseils professionnels ; pour cela, nous remercions Nathalie Côté, Philippe Desjardins, Rachel Hogue et Christopher Plourde. Merci également à Alain Parent et Amélie Valois-Desjardins, pour la gestion des listes des membres et le support informatique ; et aussi à tous les autres qui, de près ou de loin, ont apporté leur contribution au succès de notre démarche.

Aux membres, merci de nous avoir suivi et exprimé votre voix dans le cadre de cet exercice démocratique.

Place maintenant au nouveau comité exécutif !

Le comité électoral

Les membres du SFPQ et du SPGQ manifestent pour réclamer un rattrapage salarial équitable

Des centaines de membres du Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ) et du Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) ont manifesté le 9 juin aux abords de l'Assemblée nationale afin de réclamer une hausse salariale digne de celle que viennent de s'attribuer les députés.



« Un père de famille, un jeune père ou une mère de famille a le droit d'aller gagner le plus d'argent possible pour donner le plus possible à ses enfants. C'est comme ça que je vois la vie moi ! » Ces mots ont été prononcés par le premier ministre François Legault pour justifier les hausses salariales des députés de l'Assemblée nationale. Pour les organisations syndicales, ce principe doit s'appliquer également aux travailleuses et travailleurs du secteur public.

« Monsieur Legault, vous souhaitez que la députation obtienne les meilleurs salaires possibles, et bien les milliers de travailleuses et travailleurs dans la fonction publique réclament un traitement équitable. Les salaires offerts aux personnes ouvrières, au personnel de bureau et aux personnes professionnelles ne sont plus compétitifs avec les employeurs des secteurs privé, municipal et fédéral, lesquels offrent une rémunération plus élevée pour des tâches similaires. Ils ont droit à la même reconnaissance que celles et ceux qui nous gouvernent, c'est une question d'équité », réclame Christian Daigle, président général du SFPQ.

Le gouvernement souhaite limiter à 9 % sur 5 ans la hausse salariale pour le personnel de la fonction publique dans un contexte d'inflation. Rappelons que l'écart salarial qui sépare l'ensemble du personnel de l'État québécois des autres salariés québécois se situe toujours à 11,9 %, selon l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).

« Nos membres qui font partie de la fonction publique québécoise sont en colère contre le gouvernement de la CAQ qui parle des deux côtés de la bouche. D'un côté, le gouvernement force l'adoption d'un projet de loi qui hausse de 30 % le salaire des députés afin d'être parmi les mieux rémunérés au pays. De l'autre, il refuse de reconnaître le rattrapage salarial pour nos membres. C'est injuste et insultant », explique Guillaume Bouvrette, président du SPGQ.

Le 8 juin, une pétition de plus de 12,000 signatures réclamant des augmentations salariales

équitable pour les travailleuses et travailleurs du secteur public a été déposée à l'Assemblée nationale par la députée de Sherbrooke, madame Christine Labrie.

Revenu Québec

La convention collective est signée !

Le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) et l'employeur ont signé, le 9 juin, la convention collective du personnel professionnel de Revenu Québec (RQ), et ce, à la suite de l'entente de principe intervenue le 7 février.

Rappelons qu'en février 2023, les quelque 5 800 membres de RQ ont adopté à 85 % l'entente de principe intervenue entre le SPGQ et le fisc québécois. La nouvelle convention collective est d'une durée de 4 ans, du 1er avril 2020 au 31 mars 2024.

Projet de loi no 15

Les syndicats de la santé dénoncent un projet centralisateur et favorable au secteur privé

Montréal, le 8 juin 2023. – En cette veille de clôture des travaux parlementaires, l'ensemble des organisations syndicales du milieu de la santé et des services sociaux rappelle au gouvernement du Québec que le projet de loi no 15, tel que formulé à l'heure actuelle, ne constitue pas la réforme souhaitée pour le Québec.

Lors d'une activité de mobilisation tenue à l'Assemblée nationale ce matin, les porte-parole des organisations, accompagnés de militantes et de militants, ont déployé une banderole et distribué des tracts aux députés et au personnel politique.

[LIRE LE TEXTE COMPLET](#)

Divulgence d'actes répréhensibles

Le SPGQ a présenté son mémoire

Le 8 juin 2023, le SPGQ a présenté à l'Assemblée nationale un mémoire à la Commission des finances publiques dans le cadre des consultations particulières et auditions publiques sur le [rapport](#) sur la mise en œuvre de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*.

Le mémoire du SPGQ est accessible sur son [site Web](#) et sa présentation à l'Assemblée nationale peut être visionnée sur son [site Web](#).

Hausse des prix des médicaments

Un nouveau moyen pour économiser

Le SPGQ est bien conscient que la hausse du prix des médicaments et de la prime d'assurance collective fait mal à certains de ses membres. Votre syndicat milite ardemment pour augmenter la contribution de vos employeurs à l'assurance collective, mais il ne reste pas les bras croisés en attendant. Le SPGQ a trouvé une solution pour vous aider : il vous propose de vous tourner vers la [pharmacie syndicale de Benoît Picard et Karl Desjardins](#).

[LIRE LE TEXTE COMPLET](#)

Coûts de l'assurance collective

Des réclamations transmises au bon endroit.



Vous consommez des médicaments ou recevez des soins de santé à la suite d'un événement qui relève de la CNESST, de l'IVAC ou de la SAAQ? Les frais engagés sont remboursables par ces organismes.

Par exemple, les pharmaciens peuvent transmettre électroniquement vos demandes de paiement pour vos médicaments prescrits et admissibles à l'organisme concerné. Si le remboursement est accepté, vous recevrez vos médicaments sans rien déboursier.

Votre dossier auprès de l'organisme sera aussi plus complet si vous lui présentez directement toutes vos demandes de remboursement pour les médicaments et soins requis par votre condition.

Soumettez votre prochaine réclamation au bon endroit. Vous avez le pouvoir de faire la différence!

beneva

© Beneva Inc. 2023TM Le nom et le logo Beneva sont des marques de commerce de Groupe Beneva Inc. utilisées sous licence.

Réseaux sociaux

Faites passer votre message!

Rappel - Le SPGQ réagit aux propos du premier ministre François Legault. Pourquoi les professionnelles et professionnels de l'État ne pourraient-ils pas recevoir, eux aussi, une rémunération compétitive avec ce qui est offert ailleurs dans le public et dans le privé?

[Partagez sur Facebook](#)

[Partagez sur Twitter](#)



Défi climatique : enjeux au Québec et ailleurs

Rappel – Au Québec et ailleurs, les changements climatiques entraînent des enjeux majeurs auxquels la population devra faire face. Dans le cadre de différentes conférences hybrides offertes par des expertes et experts, le Réseau intersyndical pour le climat vous propose d’approfondir vos connaissances en réfléchissant à ces enjeux sous les angles de la science, de la politique et du monde du travail.

Date

16 juin, de 13 h à 16 h 30

Endroits

- Montréal (en présentiel) : Centre Saint-Pierre, salle Laure-Gaudreault, au 1212 rue Panet (Métro Beaudry)
- Québec (en présentiel) : Maison de la coopération et de l’économie solidaire, salle 4, au 155 boul. Charest Est
- En visioconférence (un lien Zoom vous sera envoyé par courriel)

Pour vous inscrire : <https://forms.gle/SbodE6ebVrm8G4FQA>

Personnes conférencières

Alain Bourque, directeur général d’Ouranos

Excellent vulgarisateur en météorologie et sur les changements climatiques, Alain Bourque est le directeur général d’Ouranos depuis 2013. Il détient un baccalauréat de l’Université McGill, une maîtrise en science de l’atmosphère de l’UQAM et a été météorologue/climatologue chez Environnement Canada de 1989 à 2001.

Amélie Daoust-Boisvert

Amélie Daoust-Boisvert a été journaliste au quotidien Le Devoir pendant une dizaine d’années. Diplômée de la maîtrise en communication publique de l’Université Laval, elle y a été chargée de cours entre 2009 et 2018. Au cours de sa carrière journalistique, Amélie Daoust-Boisvert a également écrit pour de nombreux magazines en affaires publiques, en sciences, en éducation ou en environnement, entre autres.

Mathieu Hocquelet

Mathieu Hocquelet est chercheur au Centre d’études et de recherches sur les qualifications en France.

Éric Théroux

Conseiller principal chez Copticom, M. Théroux a notamment été sous-ministre adjoint à la lutte contre les changements climatiques au ministère de l’Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques et sous-ministre adjoint aux politiques et affaires francophones et multilatérales du ministère des Relations internationales et de la Francophonie, de 2012 à 2020.

Montrez votre solidarité!

Rappel – Vous trouvez injuste que les députées et députés puissent obtenir une augmentation salariale de 30 % alors que le gouvernement ne vous offre que 9 % sur 5 ans? Ou encore que leurs assurances soient payées à 100 % par l'employeur alors que vous payez la quasi-totalité de votre prime? Montrez votre solidarité à votre comité de négociation en utilisant les outils de mobilisation mis à votre disposition.

[Arrière-plan pour les visioconférences](#)

[Vignette pour les réseaux sociaux](#)

Affiches à imprimer pour vos milieux de travail ([fonction publique](#), [collèges](#), [Pinel](#))



La création de nouveaux outils plus mordants et d'autres actions de mobilisation sont aussi prévues pour la suite des négociations. Restez à l'affût!

Calendrier de la formation et des instances

- 15 juin – Formation pour la délégation : [Introduction 2, défendre et outiller les membres de mon unité de travail](#) (Montréal)
- 20 juin – Formation pour la délégation : [Harcèlement psychologique au travail](#) (visioconférence)
- 28 septembre – Instance : conseil d'unité d'accréditation de la fonction publique
- 28 et 29 septembre – Instance : conseil syndical (Québec)
- 3 novembre – Instance : conseil syndical (visioconférence)

Ce bulletin d'information est une réalisation de :

- Nathalie Côté, conseillère en communication
- Philippe Desjardins, conseiller en communication
- Rachel Hogue, technicienne administrative aux communications

Pour joindre l'équipe des communications : communications@spgq.qc.ca

>> Consultez spgq.qc.ca/publications



[SPGQ - Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec](#)

(Adresse temporaire jusqu'à octobre 2023)

Façades de la Gare, 400, boul. Jean-Lesage, bureau 260
Québec (Québec) G1K 8W1